



Conditions de l'offre Yoonly* :

"Assurances annulation et skieur offertes pour les 50 premières personnes qui réservent leur séjour au ski".

Les assurances « annulation » et « assurance voyage skieur » seront ajoutées gratuitement à la réservation de votre séjour si les conditions suivantes sont réunies :

- Vous effectuez la réservation de votre séjour entre le 19 juillet 2024 à 00h00 et le 31 octobre 2024 à 23h59 ;
- Vous effectuez cette réservation par le biais du site internet accessible à l'adresse suivante : <https://www.yoonly.eu> ;
- Cette réservation concerne un séjour d'une durée maximale de sept jours (soit six nuitées), débutant entre le 14 décembre 2024 et le 11 mai 2025 inclus ;
- Au moins une des personnes pour lesquelles la réservation est effectuée fait partie des cinquante premières personnes pour lesquelles une réservation a été effectuée depuis le 19 juillet 2024 à 00h00 par le biais du site internet yoonly.eu, pour un séjour d'une durée maximale de sept jours, débutant entre le 14 décembre 2024 et le 11 mai 2025 inclus.

L'offre s'applique à tous les voyageurs du séjour réservé.

Cette offre n'est pas cumulable avec d'autres promotions en cours.

Pour plus d'informations, veuillez contacter notre service clientèle :

Téléphone : Yoonly est joignable du lundi au vendredi de 9h à 17h au **+32 3 808 69 19**.

Courrier : Nous aimerions recevoir des questions et/ou des modifications de votre réservation par e-mail : **contact@yoonly.eu**